

SÉANCE PLÉNIÈRE

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE SE RÉUNIRA LE VENDREDI 4 AVRIL

L'assemblée départementale se réunira le vendredi 4 avril pour sa deuxième séance plénière de l'année dédiée notamment au vote du budget 2025 et à l'élection d'un nouveau membre à la commission permanente en remplacement de Philippe Bas.

La séance débutera à 9h et Jean Morin, Président du conseil départemental, convie les journalistes à un point presse lors de l'interruption de séance à 9h45.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

le vendredi 4 avril à partir de 9h00,

ainsi qu'au point presse

à 9h45 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr



Des élèves de 4^e et de 3^e du club 80^e du collège Du Bon Sauveur à Saint-Lô présenteront leur exposition réalisée sur l'année scolaire 2023-2024 dans le cadre du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération de la France et de l'Europe. Cette exposition, soutenue par le Département à travers son appel à projets en direction des collèges, met en lumière le rôle primordial des femmes pendant la guerre à travers des portraits rédigés en français et en anglais. Une douzaine de portraits forment cette exposition.